



PROJET D'ACCUEIL (ex-projet pédagogique)

HALTE-GARDERIE MELUSINE



PRESENTATION DE LA HALTE-GARDERIE MELUSINE

La halte-garderie est gérée par la municipalité de Villabé. Elle est située au sein de la maison de l'enfance qui se compose d'un relais petite enfance d'un service jeunesse et d'un accueil périscolaire.

Les ambitions éducatives de la Halte-garderie s'appuient sur la charte d'accueil du jeune enfant et ses 10 grands principes (en annexe).

La halte-garderie est ouverte à tous les enfants non encore scolarisés de la commune ainsi qu'aux enfants du personnel communal.

C'est un lieu d'écoute, de communication et d'intégration, respectueux des choix éducatifs des parents dans la mesure où ceux-ci sont compatibles avec la vie en collectivité et avec les valeurs défendues dans le projet d'établissement.

L'équipe se compose de 3 professionnelles de la petite enfance dont une directrice éducatrice de jeunes enfants, une éducatrice de jeunes enfants qui tient lieu d'ajointe en cas d'absence de la directrice et une auxiliaire de puériculture.

1

Un référent santé et accueil inclusif prévu à l'article R.2324-39 intervient 20 heures par an sur la structure. Il apporte son concours à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement de l'enfant. Il veille à la mise en place des mesures nécessaires et l'inclusion des enfants en situation de handicap. Il participe à la conception des PAI avec les familles, le médecin traitant et l'équipe.

Une psychologue intervient auprès du personnel dans le cadre de l'analyse de la pratique.

Un agent d'entretien est chargé de l'entretien quotidien des locaux et du linge.

Des stagiaires dans le domaine de la petite enfance peuvent également être accueillis. Néanmoins notre accompagnement a des limites dans les cas où le stagiaire n'adopte pas une attitude volontaire et responsable au cours de son stage et ne respecte pas le projet éducatif et pédagogique. Notre mission première demeure avant tout d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant et de les protéger dans cet environnement.

La halte-garderie Mélusine accueille les enfants âgés de 3 mois à 3 ans sauf situation particulière de l'enfant jusqu'à 5 ans, de manière occasionnelle. Elle a

reçu de la PMI un agrément pour 15 enfants et la municipalité a fait le choix d'encadrement d'un adulte pour 6 enfants quel que soit leur âge afin que la directrice puisse gérer son temps de travail dans les règles imposées par la réforme des modes d'accueil du 7 décembre 2020 à savoir au moins 50% en travail de direction.

La structure est ouverte :

- Lundi de 9h00 à 17h00
- Mardi de 8h00 à 17h00
- Jeudi de 8h00 à 17h00
- Vendredi de 8h00 à 17h00

La structure est fermée : Le mercredi et les vacances scolaires

Les réservations de place, une fois l'inscription effectuée, se font d'une semaine sur l'autre. Un même enfant pouvant être accueilli au moins deux fois par semaine selon les places disponibles.

Une réflexion collective nous a conduites à mettre l'accent sur les valeurs que nous souhaitons développer au sein de la halte-garderie. Nos objectifs de travail auprès des enfants et des familles sont à la fois éducatifs et sociaux. Ils s'articulent autour de :

- L'aménagement d'une séparation en douceur pour le couple parent et enfant
- Accéder à une expérience de vie en collectivité
- Favoriser une autonomie progressive, la créativité, l'imagination
- Proposer des activités d'éveil adaptées aux besoins particuliers de chacun
- Offrir un lieu où chacun se sent en sécurité psycho-affective et respecté dans son individualité
- Permettre aux parents de s'octroyer du temps et de trouver un lieu d'échanges
- Parvenir à une confiance mutuelle
- Partager un espace riche de rencontres, d'échanges et nouvelles relations sociales

Afin de parvenir au mieux à ces objectifs bons nombres de moyens sont mis en place.

L'ADAPTATION/LA FAMILIARISATION

Le temps d'adaptation commence déjà lors du premier contact avec la halte-garderie. Lors de l'accueil la directrice ou l'éducatrice de jeunes enfants fait visiter les locaux, présente l'équipe, les projets et le mode de fonctionnement de l'établissement.

L'objectif de ce premier contact avec la structure est d'instiller une relation de confiance, de découvrir l'enfant dans son contexte familial ainsi que le projet éducatif parental. Une attention est portée sur le projet des parents pour leur enfant et sur la façon dont l'accueil peut s'inscrire dans celui-ci.

Les interrogations et les craintes par rapport à la structure peuvent être exprimées et il est important de mettre des mots sur les difficultés de la séparation si tel est le cas. Devant ces craintes, il est nécessaire de rassurer les parents sur leur rôle, de présenter l'aide qui est mise en place par les professionnelles au sein de la structure. Le projet éducatif et pédagogique est développé et permet un échange autour du développement de l'enfant.

Quel est l'intérêt de ce temps de familiarisation ?

Les objectifs de cette familiarisation sont le bien-être de l'enfant et de ses parents. Cela permet de tisser un lien de confiance entre la famille et les professionnelles. Cette adaptation réciproque permet d'apprendre à se connaître les uns les autres, de familiariser les parents et l'enfant avec les règles de collectivité. L'adaptation passe aussi par la découverte du rythme de l'enfant, de ses habitudes, de l'attente des familles tout en apaisant d'éventuelles appréhensions. Lors de ce temps, l'équipe tient à présenter le déroulement d'une journée ainsi que ses pratiques au quotidien auprès des enfants.

3

Comment cela se passe-t-il ?

Pour une meilleure organisation de cette adaptation, nous avons réfléchi à la mise en œuvre de différents moyens tels que la fiche d'habitudes qui permet une meilleure connaissance de l'enfant grâce aux informations que la famille y notera. Un temps d'adaptation modulable et progressif, réfléchi ensemble (parents pros) permettant à l'enfant de découvrir à son rythme les lieux à travers des temps de vie. Les premiers temps où l'enfant reste seul à la halte-garderie, nous privilégions les temps d'adaptation sur des moments de jeux avant de l'associer à un repas ou une sieste. Lorsque l'enfant reste plus longtemps, nous proposons au parent d'appeler pour prendre des nouvelles s'il le souhaite. En ce sens notre préoccupation est également que le parent puisse vivre ce moment le plus sereinement possible.

Que mettons-nous en œuvre pour accompagner ce temps-là ?

Pour une familiarisation dans les meilleures conditions, une professionnelle se rend disponible en ayant une attitude sécurisante, accueillante et bienveillante tout en étant à l'écoute de l'enfant et des parents. Les professionnelles se doivent d'être en empathie avec les familles en gardant une intuitivité

professionnelle. L'enfant et le parent sont libres de se diriger vers l'adulte de leur choix et le professionnel répondra à cette demande dans la mesure où cela ne nuit pas au reste du groupe d'enfants présents.

Ces attitudes professionnelles peuvent aider les parents qui rencontrent des difficultés, des angoisses à laisser leur enfant dans ce lieu inconnu à des inconnues.

Ces réactions sont légitimes et nous les reconnaissons en respectant le rythme des parents également dans ce temps de séparation. Nous avons rendu ce temps d'adaptation obligatoire dans notre règlement de fonctionnement car nous avons constaté que de le précipiter avait des conséquences non négligeables sur le bien-être de l'enfant. De même l'accueil d'un enfant peut être reporté pour différentes raisons telle que la difficulté pour l'enfant à être en collectivité. Cette décision se fait en concertation avec les parents.

Les choix des moments d'accueil sur la journée doivent être réfléchis pour éviter que l'enfant vienne sur un temps où il devrait dormir ou manger. Plus l'enfant sera reposé plus il sera disponible pour s'ouvrir à un nouvel environnement. Le temps d'adaptation demande à être réfléchi et anticipé par l'équipe. Il mobilise une personne dans la mesure où il demande beaucoup de disponibilité. C'est pourquoi un effectif réduit du personnel peut rendre ce moment insatisfaisant en termes de qualité d'accueil. Une bonne adaptation est conditionnée par la cohésion d'équipe, le dialogue entre les parents et les professionnelles et l'échange mutuel d'informations sur l'enfant.

4

L'équipe s'appuie avant tout sur l'observation de l'enfant pour respecter son développement psychomoteur, cognitif et émotionnel et sur ses compétences en fonction de son âge. Il est important que cette rencontre soit un moment de plaisir et d'échange entre parents, enfants et professionnelles pour que cet accueil repose sur un climat de confiance. Il est essentiel de respecter le temps qu'il faut à chacun pour se séparer et vivre des moments séparément.

A chaque étape l'enfant est accompagné et l'équipe s'efforce de concilier l'individualité dans le collectif.

L'ACCUEIL

Quelles sont nos priorités au moment de l'accueil ?

Nous souhaitons en premier lieu que :

- L'enfant et son parent se sentent attendus
- Cet espace soit rassurant et facilite l'échange
- Ce temps se fasse dans un climat de confiance et de sécurité affective.

- Ces temps de séparation et de retrouvailles se passent au mieux pour l'enfant et ses parents
- Ce temps permette de recueillir des informations sur l'enfant nécessaires à un accompagnement en réponse à ses besoins.

Comment cela se déroule ?

Le hall d'accueil (aménagé de 15 casiers, porte-manteaux, meuble, paillassé de change pour faciliter l'habillage et le déshabillage des bébés, de bancs) est la pièce où tous arrivent et repartent. Des étiquettes avec les prénoms des enfants sont à disposition des parents afin de marquer le casier choisi pour laisser les sacs et manteaux des enfants. A la halte-garderie, il y a beaucoup de va et vient donc les vestiaires ne sont pas nominatifs mais choisis en fonction de l'image qui plaît. Ensuite le parent et l'enfant apposent le prénom sur le casier. Cette pièce nous permet d'afficher des informations concernant la vie de la structure. Des créations effectuées par les enfants viennent orner les murs de cet espace pour le rendre plus chaleureux et vivant

Le parent et l'enfant entrent dans le hall où ils sont accueillis et se dirigent vers la salle de bain pour accompagner l'enfant et l'aider à se laver les mains. L'arrivée de la crise sanitaire nous a amenée à limiter le nombre de personne et à restructurer l'espace de circulation. Des plages horaires d'accueil et de départ ont été mises en place à heure fixe surtout depuis le plan Vigipirate qui oblige à verrouiller la porte d'entrée de la structure. Ces restrictions ont pour but de diminuer les passages d'adultes dans l'espace d'évolution des enfants, ce qui peut créer un climat d'insécurité pour ceux-ci.

Pour faire en sorte que l'accueil se passe au mieux : Avant l'ouverture les professionnelles aménagent l'espace et installent des jeux pour les enfants selon leur âge.

Les professionnelles prennent connaissance du planning mentionnant les noms et prénoms des enfants ainsi que leurs horaires d'arrivée. Les professionnelles présentent sont toujours sur les mêmes amplitudes horaires et jours ainsi cela assure une stabilité et un bon repère pour les enfants. L'accueil se déroule dans une seule pièce, le plus souvent dans l'espace de vie principal mais cela peut changer selon les circonstances et les moments de la journée.

Dans l'idéal les parents sont invités à entrer et à prendre le temps nécessaire pour accompagner leur enfant, lui dire au revoir, ou pour le retrouver. Une professionnelle se rend disponible pour ce moment. Les frères ou sœurs de l'enfant peuvent également rentrer dans l'espace de vie dans la mesure où leur comportement ne vient pas gêner les autres enfants. Ces pratiques ont été réajustées avec la crise sanitaire et les va et vient sont plus limités. Des informations sur l'enfant sont recueillies oralement. Il est également intéressant d'observer le comportement de l'enfant à son arrivée, comportement qui nous donne également des informations précieuses. L'enfant arrive souvent avec son

objet transitionnel, doudous, livres ou autres, qui restent à sa disposition dans son casier.

En fonction du nombre d'enfant au moment de l'accueil, les professionnelles seront attentives à ce que les conditions d'accueil ne soient pas trop bruyantes. Pour cela elles porteront une attention particulière à l'évolution du comportement des enfants et proposeront si nécessaire à un petit groupe d'enfants d'investir l'autre pièce.

De même pour faire en sorte que les plus petits, accueillis dans le même espace que les grands se sentent en sécurité au sein de la collectivité, la professionnelle adaptera le coin réservé aux bébés en ouvrant ou fermant le parc ou juste en matérialisant l'espace qui leur est destiné.

LES TEMPS DE REPAS

Tous les enfants partagent les temps de repas dans la salle de vie et parfois à l'extérieur quand le temps le permet.

Sur ces temps de repas, nos objectifs sont les suivants :

- Répondre aux besoins de se nourrir en fonction de l'âge de chacun, de sa culture, de son rythme et des régimes alimentaires (allergies, intolérances).
- Concilier au mieux les attentes des parents, le besoin de l'enfant et les règles de vie en collectivité.
- Découvrir différentes saveurs et senteurs : développement du goût et de l'odorat
- Accompagner l'enfant à partager un temps de repas avec d'autres enfants pour l'amener à vivre un instant de convivialité et de plaisir.
- Créer un climat de sérénité et de sécurité affective.
- Favoriser l'autonomie et l'expression.
- Respecter l'appétit de l'enfant.

6

Comment se passent-ils ?

La halte-garderie n'est pas équipée pour élaborer et stocker des repas sur place, nous ne pouvons que réchauffer des plats au micro-ondes. Dans un souci d'hygiène et en accord avec les services de PMI le choix s'est porté sur les barquettes ou pots industriels. Ces plats sont complétés par des laitages et des fruits ou des compotes.

Le lait maternisé et les biberons sont quant à eux fournis par les parents.

Au moment de l'adaptation, une fiche d'habitudes a été remplie par les parents. Celle-ci reprend les habitudes alimentaires de l'enfant. Des échanges réguliers avec eux sont indispensables pour prendre en compte des changements éventuels.

Auprès des bébés :

Le matin nous demandons que l'enfant arrive en ayant bu son biberon. Nous considérons effectivement qu'il est préférable pour l'enfant de partager ce temps-là avec ses proches avant qu'il nous soit confié et notre organisation ne nous permet pas de prendre le temps de donner un biberon au moment de l'accueil.

Le rythme de chaque enfant va être pris en compte dans le respect de ses habitudes (alimentaires, position, transat, dans les bras).

Dans la mesure du possible le repas est donné par la professionnelle qui a suivi l'enfant le matin. Elle reste alors complètement impliquée dans cette relation privilégiée. Les biberons sont donnés dans un climat de sérénité. Le positionnement corporel de l'enfant dans les bras de l'adulte, est une information indispensable à recueillir auprès des parents, celui-ci conditionnant le bien être du bébé et pouvant avoir une conséquence sur la prise du biberon.

De même pour les plus grands étant installés sur des petits sièges avec tablettes, la professionnelle s'installera à la hauteur de l'enfant, lui présentant l'assiette, de façon qu'il puisse voir son contenu.

7

Les aliments nouveaux sont d'abord donnés à la maison avant d'être proposés à la halte-garderie. Nous respectons ainsi leur introduction progressive selon les souhaits des parents.

Concernant les enfants allaités, il est possible d'amener du lait maternel à la halte-garderie dans la mesure où les parents respectent les principes d'hygiène et de transport (glacière, étiquetage).

Pour les enfants qui marchent, qui commencent à vouloir participer activement au repas et à le partager avec d'autres enfants, nous leur proposons de s'installer à table sur des chaises adaptées à leur âge. Ainsi de nouvelles expériences voient le jour et leur donnent beaucoup de plaisir et de complicité entre eux. L'installation de l'enfant à table ou sur les petits sièges est conditionnée par l'envie de ce dernier, soit à participer à un temps de repas avec les autres enfants, soit à vouloir que ce temps soit plus individuel. Dans les deux cas, nous proposons une cuillère à l'enfant qui commence à manger seul et nous pouvons s'il le souhaite l'accompagner à l'aide d'une autre cuillère.

Dans l'accompagnement des enfants étant à ce stade, les professionnelles sont amenées à expliquer quelques règles de vie. A la fin du repas, le lavage du visage et des mains se fait, dans la mesure du possible, avec l'adhésion et la participation de l'enfant. Il est toujours accompagné de douceur et de verbalisation par la professionnelle.

Auprès des plus grands :

Le repas et le goûter représentent un repère temporel essentiel à l'enfant qui n'a encore que très peu de notion du temps qui passe.

Le déjeuner a lieu vers entre 11h15 et 12h et est le plus souvent précédé d'un temps calme (histoires, chansons...)

Les enfants s'installent où ils le désirent une fois les mains lavées. En fonction du nombre d'enfants accueillis, 2 ou 3 tables sont dressées. Les enfants sont servis par les professionnelles. Elles proposent toujours aux enfants de goûter.

La composition des plats leur est toujours énoncée même si selon les variétés de plats proposés certains ne laissent pas toujours place à la réelle découverte des aliments, ni des saveurs. Par contre il est toujours possible de parler des odeurs et des couleurs. Les fruits sont souvent présentés entiers avant d'être coupés. Le repas est un moment où l'enfant parle beaucoup de lui, de sa famille et c'est un temps de partage avec les autres enfants et la professionnelle. Cette dernière accompagne ces dialogues conviviaux et d'une grande richesse, en étant attentive aux paroles de chaque enfant. C'est aussi l'occasion d'apprendre à écouter l'autre et prendre la parole chacun à son tour. Sans que cela soit une contrainte, l'enfant apprend également peu à peu, à dire "merci", "s'il te plaît", à attendre d'être servi et à en laisser pour les autres. Chacun mange à son rythme.

C'est aussi parfois l'occasion de fêter un anniversaire, ou de varier les plaisirs en proposant un buffet...

8

A la fin du repas un gant de toilette est utilisé pour se laver le visage et les mains avec l'aide de la professionnelle. L'enfant dépose lui-même gant et bavoir dans la panier de linge sale. Après le repas ils ont encore tout loisirs de jouer librement avant les départs pour certains ou le temps de sieste.

Le goûter : Il a lieu vers 16 h et est préparé au préalable par une professionnelle.

Pour que ces temps de repas soient des moments de plaisir et de convivialité répondant aux besoins de chaque enfant, nous considérons les habitudes, le rythme, les capacités, les goûts et l'appétit de l'enfant.

Pour les bébés, savoir interpréter leurs pleurs. Ceci passe par une communication importante avec les parents, par une observation et une connaissance de l'enfant.

Respecter l'appétit de chaque enfant et le temps nécessaire à chacun pour le repas, être disponible et être attentive à chacun, instaurer un climat de sérénité, de sécurité affective et physique font partie de nos préoccupations quotidiennes.

Devant un enfant présentant d'importants signes de fatigue à table, l'équipe peut lui proposer d'aller se reposer. Il peut arriver parfois qu'un enfant, étant en incapacité de manger avec les autres, perturbe par son comportement le bon

déroulement du repas. Dans ce cas, il peut lui être proposé de s'installer seul à une table pour l'amener à se sentir mieux. L'équilibre alimentaire chez un enfant se faisant sur une semaine et non une journée, l'équipe ne s'inquiète pas lorsqu'un enfant ne mange pas d'autant plus que dans la mesure où la halte-garderie est un mode d'accueil occasionnel les enfants ne déjeunent pas tous les jours sur place. Toutefois si cette situation se prolonge et a une incidence sur le poids et le comportement de l'enfant, une concertation avec les parents est nécessaire. Il est important de considérer ce refus dans la mesure où il représente un moyen d'expression de l'enfant. Tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins et il est important de leur faire confiance. L'affirmation de soi des enfants dans leur deuxième année peut avoir des répercussions sur leurs attitudes face à l'alimentation. L'équipe en a conscience et en tient compte dans l'accompagnement de l'enfant.

LE SOMMEIL

Deux pièces sont réservées pour les temps de sieste. Pour les plus grands une salle où l'on installe des matelas au sol et un dortoir avec 5 lits à barreaux pour les bébés.

Dans la mesure du possible chaque enfant dort toujours dans le même lit. Mais l'accueil occasionnel que représente la halte-garderie nous oblige parfois à quelques changements lorsque les présences se chevauchent. Nous sommes obligées de nous adapter en faisant quelques rotations. Nous sommes attentives aux sensibilités des enfants et les prévenons toujours lors d'un changement.

Le passage dans la « chambre » des plus grands s'effectue en tenant compte de la demande de l'enfant, de son autonomie et de certaines situations particulières telles que le nombre d'enfants.

Sur ces temps de sommeil, nos objectifs sont les suivants :

- Répondre à un besoin vital
- Etablir un lien avec l'enfant dans un climat de confiance pour lui permettre de s'endormir et de se réveiller en toute sérénité
- Permettre une récupération physique et psychique
- Respecter le rythme et les habitudes de chaque enfant, dans la limite des règles de collectivités, du respect des autres et des recommandations de ARS (agence régionale de la santé).

Comment se passent-ils ?

Auprès des bébés : Nous prenons en compte les transmissions que nous font les parents à l'arrivée de l'enfant, afin de suivre son rythme et de respecter ses besoins. De même le comportement et la connaissance de l'enfant (signes de fatigue par exemple) nous aideront à l'accompagner tout au long de la journée.

Nous souhaitons que les parents puissent nous transmettre en toute confiance, les rituels qui sont propres à chaque enfant et chaque famille, ainsi que tout ce qu'ils mettent en place autour de leur enfant pour accompagner ce moment.

Le moment du coucher est un instant privilégié pendant lequel le maternage et la parole sont essentiels. Il est souvent précédé du change de la couche de l'enfant et donne lieu alors à un temps de proximité et d'échanges particuliers. L'enfant a avec lui son doudou et/ou sa tétine. En fonction des habitudes de chacun, un « réducteur » et leur turbulette sont installés dans leur lit. Le « réducteur » a pour but de créer un espace plus contenant pour les plus petits. Pour certains une petite musique peut aider à l'endormissement. De même, un enfant peut avoir besoin de la présence d'une professionnelle (pour être bercé dans les bras, dans le lit ou dans une poussette), l'équipe se donne ainsi les moyens pour permettre à l'enfant de s'endormir dans les meilleures conditions possibles.

Des étiquettes avec les prénoms sont prévues afin que chaque professionnelle sache dans quel lit coucher l'enfant. La professionnelle ayant couché l'enfant a le souci de s'assurer que l'enfant s'endort sereinement. L'heure d'endormissement est également retranscrite sur un cahier.

Depuis la salle d'activités nous avons une vue sur le dortoir des bébés, néanmoins les professionnelles se rendent régulièrement dans la chambre pour s'assurer que les enfants vont bien. La professionnelle qui a couché l'enfant est présente au moment du réveil dans la mesure du possible. Une attention particulière est accordée aux enfants qui ont besoin au réveil d'un moment privilégié avec l'adulte.

10

Parmi eux, certains ont besoin également d'une sieste le matin, celle-ci est alors proposée dans les mêmes conditions.

Auprès des grands : En fonction des enfants présents, les lits de la chambre des grands sont préparés chaque midi, les enfants disposent, dans une petite caisse, de leurs draps. Avant la sieste les enfants sont amenés à se déshabiller et à apporter leurs vêtements dans la salle de bain. Autour de 13 heures les enfants sont invités à rejoindre leur chambre, accompagnés d'une professionnelle. Pour faciliter le repérage de leur lit doudous et/ou tétines y ont été préalablement déposés. L'adulte reste avec eux environ 1h30 à 2 heures. Les premiers réveillés rejoignent la salle d'activités ou une professionnelle les accueille et ensuite le réveil sera échelonné. Les derniers se lèveront quand ils le voudront la porte restante ouverte et la halte-garderie n'étant pas bien grande ils viennent directement rejoindre le reste du groupe.

Pour que ces temps d'endormissement et de réveil soient paisibles, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Assurer une présence calme et sécurisante ainsi qu'une atmosphère sereine.
- Accompagner l'enfant physiquement et par la parole.

- Aider l'enfant à trouver son sommeil par des câlins, des bercements
- Observer les signes de fatigue et tenir compte des réactions de chaque enfant sur ce temps-là
- Ne pas réveiller un enfant
- Laisser le temps à l'enfant de se réveiller en douceur
- Lui permettre de rester dans son lit même s'il est éveillé dans la mesure où il reste calme
- Respecter ce dont a besoin l'enfant au lever : un câlin, ne pas forcément changer sa couche ou s'habiller.

Devant des difficultés d'endormissement ou de rythme de sommeil de l'enfant, il est nécessaire de se concerter en équipe et de s'appuyer sur les échanges que nous pouvons avoir avec les parents. L'observation de l'enfant reste un outil privilégié pour sa prise en charge dans ce temps-là. Nous devons être attentives aux temps précédents l'endormissement afin de réunir toutes les conditions favorables à l'accompagnement de ce moment. Notamment après le repas, il est important de créer un espace contenant pour recevoir les enfants et leur permettre ainsi de s'apaiser. Des jeux libres, un temps d'histoire ou de chanson sont proposés dans ce cadre-là. C'est aussi un instant de relations individuelles et privilégiées. Certaines nuisances sonores peuvent gêner l'endormissement, c'est pourquoi l'équipe a le souci d'identifier et de réduire les bruits générés par le claquement de porte, le téléphone...

11

LE TEMPS DE JEUX LIBRES

Nous définirons ici le terme de "jeu libre" comme une activité de l'enfant motivée par le plaisir et possible par la mise à disposition de jeux auxquels l'enfant peut avoir accès librement sans intervention de l'adulte.

Sur ces temps de jeux libres, nos objectifs sont les suivants :

- Laisser libre cours à l'imagination, à la créativité et à l'inventivité
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le choix du jeu et de son déroulement.
- Favoriser l'estime de soi
- Permettre des interactions entre les enfants favorisant le développement personnel et émotionnel, le développement du langage.
- Prendre du plaisir.

Comment se passent-ils ?

L'aménagement de l'espace doit être pensé dans le sens où il doit permettre l'accès à des jeux moteurs et des jeux symboliques. Des espaces plus petits, plus contenant existent à côté d'espaces plus grands permettant l'évolution des enfants.

En fonction de l'âge des enfants, les professionnelles mettent à leur disposition des jeux, des objets variés accessibles sans l'aide de l'adulte. Elles répondent aux demandes de l'enfant s'ils désirent d'autres jeux dont ils disposeront librement.

Pour faire en sorte que ce temps de jeux libres réponde aux objectifs définis ci-dessus, nous adoptons différentes attitudes :

- Respecter l'espace que l'enfant investit pour faire évoluer son jeu.
- Rester à la hauteur des enfants.
- Respecter le jeu des enfants sans intervenir de manière intempestive ou intrusive.
- Répondre aux sollicitations des enfants.
- Accompagner les enfants par le regard de façon bienveillante
- Observer.
- Réfléchir à notre positionnement dans l'espace afin que l'enfant se sente sécurisé.
- Ne pas intervenir systématiquement lors d'un conflit entre deux enfants pour permettre à l'enfant de développer ses propres capacités à dire « non » dans le respect des règles.

12

Devant un enfant qui par son comportement vient interrompre le jeu d'un autre enfant, l'adulte s'interroge sur le sens de ce comportement et a une attention plus particulière. Une activité plus « dirigée » peut lui être proposée. Parfois le mélange de jeux dans l'espace peut entraîner un désintérêt de l'enfant. La participation régulière de l'enfant au rangement peut éviter ceci. Le jeu libre sur un temps trop long engendre parfois de l'excitation. Une alternative peut alors être proposée par la mise en place d'une activité ou par l'aménagement différent de l'espace.

LE TEMPS DES ACTIVITES

Nous disposons d'une salle commune à tous, nous permettant malgré tout de proposer des activités variées telles que la peinture, la pâte à sel, le dessin, le collage, les jeux de société, les lotos, motricité...Néanmoins nous installons aussi des ateliers dans d'autres espaces tels que le dortoir des grands et même dans l'entrée. L'espace extérieur est également propice à l'aménagement de ces temps-là, offrant la possibilité de réaliser d'autres activités extérieures (manipulations diverses, bulles, jeux d'eau craie...).

Sur ces temps d'activités, nos objectifs sont les suivants :

- Partager un moment de plaisir.
- Créer un lien privilégié avec la professionnelle et les autres enfants
- Favoriser l'autonomie et la communication.
- Favoriser le développement psychomoteur, cognitif et sensitif de l'enfant.
- Développer la créativité.
- Développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un groupe.
- Développer des compétences et des connaissances.

13

Comment cela se passe-t-il ?

Nous proposons l'activité aux enfants, qui ont le choix de participer ou non.

Cette activité est réfléchiée par rapport au besoin des enfants et à leur âge.

L'équipe a fait le choix de ne pas établir de planning d'activités à la semaine afin de rester au plus proche de la demande des enfants, des envies et des besoins de chacun ; ceci est d'autant plus nécessaire qu'en halte-garderie les enfants ne sont pas les mêmes chaque jour. Elle peut se faire à tout moment de la journée. Sa mise en place se fait en concertation avec l'ensemble de l'équipe. Si une préparation en amont est nécessaire elle se fait soit le matin soit en début d'après-midi pendant le temps de sieste. Ceci permet à la professionnelle d'être disponible pour accueillir les enfants et les accompagner sur ce temps-là. Néanmoins, la participation des enfants peut être possible selon le type d'activités. Il en est de même pour le rangement.

Selon l'activité et la professionnelle, le nombre d'enfants pouvant simultanément y participer peut varier. Néanmoins, elle sera proposée à tous les enfants si le contexte le permet. Nous notons le prénom de l'enfant qui a participé un jour et tournons sur les semaines.

Notre espace et notre projet nous permet de proposer diverses activités sensori-motrices :

- Motrices : mise en place de parcours, jeux de ballons, relaxation, le plus souvent dans le dortoir des grands et en extérieur
- Auditives : sonores, éveil musical, chants, écoute des sons et découverte d'instruments de musique... (intervenant musical)
- Visuelles : albums, ombres chinoises...
- Tactiles : peinture, pâte à sel, pâte à modeler, semoule, sable magique...
- Cognitives : jeux divers, puzzles, lotos, langage, lecture...

Pour faire en sorte que ce temps d'activité réponde aux objectifs définis ci-dessus, nous sommes tenues de :

- Observer le groupe d'enfants et proposer l'activité en fonction de ces observations, des envies des enfants et des professionnelles.
- Avoir une attitude de bienveillance et veiller à la sécurité des enfants
- Montrer du dynamisme et du plaisir lors de la mise en place et de la conduite de l'activité.
- Respecter le temps dont l'enfant a besoin pour investir cette activité
- Accepter qu'un enfant puisse venir observer sans pour autant être dans l'action.
- Être à l'écoute de l'orientation que donnera un enfant à une activité (par exemple, pour la peinture, accepter que l'enfant ne se saisisse pas des outils proposés)
- Laisser l'enfant exprimer sa créativité dans la limite des tolérances de chacune.
- Proposer à un enfant même tout-petit de participer s'il en manifeste l'envie et si la professionnelle estime que cela a du sens pour l'enfant et qu'il n'y a pas de danger pour lui.
- Anticiper l'arrêt de l'activité en prévenant l'enfant et en aucun cas interrompre l'enfant dans son activité sans avoir pris soin de mettre en place un temps de transition.
- Faire participer l'enfant au rangement de l'activité.

POUR ALLER PLUS LOIN

LA COMMUNICATION AUPRES DE L'ENFANT

La communication se fera :

- En se mettant physiquement à la hauteur de l'enfant.
- En étant à l'écoute de ce qu'il vit émotionnellement, de ce qu'il exprime verbalement et/ou physiquement en tenant compte de l'environnement dans lequel il se trouve.
- S'il existe un lien et un climat de confiance entre l'enfant et l'adulte.
- Si l'adulte se montre disponible et porte une attention particulière à chaque enfant.

Une communication adaptée implique d'avoir conscience :

- De ce que l'enfant a la capacité de recevoir et d'exprimer.
- Des différentes formes de communication : verbale, corporelle, visuelle, émotionnelle.
- Que l'enfant est un être en développement ayant besoin de l'adulte pour reconnaître, nommer, exprimer et gérer ses émotions.
- Des répercussions des paroles des professionnelles et de leurs attitudes, l'adulte se doit d'être attentif au ton de sa voix parce qu'il conditionne le ton de voix des enfants et leurs attitudes.

15

Les attitudes à privilégier pour favoriser une communication bienveillante sont :

- Observer l'enfant afin de mieux le connaître.
- Tenir compte de son histoire.
- Etablir une relation de confiance.
- Employer des mots adaptés, savoir ne rien dire, reformuler ce que dit l'enfant si besoin.
- Etablir une communication positive.
- Faire confiance à l'enfant.
- Mettre des mots sur ce qu'il vit.
- S'aider en appuyant nos mots de quelques signes issus du langage des malentendants pour les enfants n'ayant pas encore le langage oral

- Savoir différencier le ressenti de l'adulte de ce que l'enfant est en train de vivre.
- Etre attentive à ce que les émotions des professionnelles et même leur histoire n'interfèrent pas dans la relation à l'enfant.
- Avoir une cohérence dans nos attitudes professionnelles.
- Etre attentive aux relations privilégiées et savoir les respecter.
- Accepter de ne pas tout comprendre.

Communiquer de façon bienveillante est de la responsabilité des professionnelles pour assurer un accueil de l'enfant et de ce qu'il exprime tout au long de la journée. Lorsqu'il devient difficile de comprendre un enfant dans sa relation aux autres, les professionnelles seront amenées à échanger avec les parents afin d'accompagner au mieux cette situation.

LE RESPECT DE L'ENFANT ET DE SON INTIMITE

Nous avons à cœur de :

- Instaurer une relation sécurisante et privilégiée au cours des soins.
- Respecter l'enfant dans son intimité et son intégrité.
- Sensibiliser l'enfant à la connaissance de son corps et du corps de l'autre tout en considérant que les soins font partie de l'éveil.
- Favoriser l'autonomie.
- Faire participer l'enfant pour qu'il soit acteur des soins.
- Respecter les spécificités physiologiques des bébés que ce soit dans leur installation ou lors des mobilisations.

16

Pour faire en sorte que ces temps d'intimité répondent aux objectifs, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Prendre en considération les informations transmises par les parents.
- S'assurer du bien-être physique et affectif de l'enfant.
- Eviter de mettre les bébés dans des postures non acquises.
- Etre attentive au portage de l'enfant de façon qu'il soit contenant.
- Respecter la pudeur de l'enfant.
- Considérer ses peurs et ses appréhensions en le rassurant et en étant attentif aux réactions de l'enfant.

- Veiller à ne pas être interrompu au cours de cette relation privilégiée en évitant le passage successif d'adulte dans la salle de change.
- Prévenir l'enfant des soins qui vont être faits

L'accompagnement à l'acquisition de la propreté :

Nous souhaitons développer ce thème car il fait l'objet d'une période importante dans l'évolution de l'enfant. Il est souvent le sujet de beaucoup de questionnements de la part des parents. Nous privilégions une collaboration importante avec ces derniers en veillant à un maximum de cohérence entre leurs attitudes et celles des professionnelles, au bénéfice de l'enfant.

Cet accompagnement ne peut se faire qu'en ayant à l'esprit que l'enfant doit avoir accompli sa maturation dans trois domaines différents :

- Sa maturation neuromusculaire (il contrôle ses sphincters de façon consciente et volontaire).
- Sa maturation intellectuelle (il comprend ce que veut dire " se retenir" par exemple et quel est le "bon endroit").
- Sa maturation affective (il faut qu'il ait envie de faire ainsi).

L'acquisition de ses critères se met en place progressivement chez la plupart des enfants autour de 2 ans. L'enfant peut et doit avoir une part active et volontaire dans cet apprentissage.

17

C'est pourquoi nous privilégions les attitudes suivantes :

- Ne pas forcer un enfant à aller sur le pot ou les toilettes au risque d'obtenir une résistance totale et un mal-être de l'enfant.
- Assurer une cohérence avec la famille dans la mesure où les pratiques sont en adéquation avec le projet éducatif.
- Attendre que l'enfant manifeste son désir d'aller aux toilettes ou sur le pot de manière consciente quand il est prêt physiologiquement.
- Veiller à ce que cette étape du développement se passe sereinement, sans pression et ne devienne pas un enjeu pour l'entrée à l'école.
- Accompagner ces moments en rassurant, en dédramatisant les "petits accidents" et en acceptant que l'enfant puisse avoir des phases de régression.
- Laisser le choix à l'enfant de garder sa couche ou non.

LE TRAVAIL EN EQUIPE

L'équipe de la halte-garderie Mélusine est constituée de professionnelles de formations et de parcours professionnels différents ayant chacune une histoire personnelle et un vécu particulier.

Cette diversité contribue à la richesse et à la qualité du travail auprès de l'enfant et de sa famille, dans le respect des différences de chacune.

Les objectifs du travail en équipe sont :

- De répondre aux attentes du projet de façon cohérente.
- D'aller dans le même sens.
- De s'enrichir mutuellement en apprenant les unes des autres.
- De mettre en commun des compétences professionnelles différentes dans un but de complémentarité.

Pour faire exister ce travail en équipe, nous mettons en place une organisation et des moyens précis et réfléchis :

- Des réunions d'équipe se font de manière mensuelle
- Chaque année une les professionnelles ont la possibilité d'accéder aux formations que chacune aura choisies en fonction de ses besoins et de son projet et en concertation avec la responsable.
- Des fiches de poste permettent de définir les missions de chaque personne
- Les transmissions orales se font tout au long de la journée
- Une concertation quotidienne permet d'organiser la journée. De même une anticipation pour la mise en place de projets est nécessaire et conditionne la qualité de réalisation de celui-ci.
- La solidarité entre professionnelles lorsque des difficultés apparaissent (absence de personnel, situations particulières) permet de gérer ces moments et de diminuer l'incidence de ceux-ci sur le groupe d'enfants.
- L'investissement dans des projets selon l'envie et la motivation de chacune est possible et est conditionné par la prise d'initiatives et une répartition des responsabilités par rapport à leur mise en place.

18

Pour répondre aux objectifs du travail en équipe, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Toujours viser l'objectif professionnel (par exemple le bien être de l'enfant) et ne pas uniquement satisfaire une envie personnelle.
- Etre à l'écoute de chacune et être attentive à ses collègues.

- Respecter la place de chacune tout en s'appuyant sur les connaissances et compétences de chaque professionnelle.
- Se responsabiliser par rapport à sa manière de communiquer.
- Eviter les jugements.
- Savoir dire ce qui ne va pas et savoir "rebondir" afin d'avancer en s'appuyant sur le socle commun.
- Se remettre en question.
- Savoir prendre du recul, gérer ses émotions et exprimer ses ressentis.

Nous considérons le travail en équipe comme une véritable richesse dont chacun se nourrit.

Chaque personne avec sa conscience professionnelle participe à la mise en place du projet éducatif et pédagogique. Les interactions entre les professionnelles, leurs divers points de vue font émerger une véritable intelligence collective qui doit rester vivante et pérenne.

Afin d'encore mieux réfléchir sur notre posture professionnelle et sur nos pratiques nous travaillons en analyse des pratiques avec une psychologue.

LA PLACE DES PARENTS

19

L'accueil de l'enfant c'est aussi l'accueil de ses parents et de leur histoire. Il est indispensable que l'enfant sente sa famille présente au sein de la structure ce qui permet d'établir une continuité dans son accompagnement entre ces espaces de vie différents.

Les objectifs sont :

- De favoriser les échanges et la communication entre les parents et les professionnelles.
- D'établir une relation de confiance et de maintenir l'échange tout au long de la période d'accueil.
- D'accompagner les parents dans la séparation avec leur enfant.
- De proposer un soutien à la parentalité.
- De respecter le projet de vie des parents et de leur enfant.

Pour assurer cet accueil nous privilégions les attitudes suivantes :

- Etre à l'écoute et être disponible.
- Avoir une attention particulière à nos paroles et postures sur les temps d'accueil.

- Accueillir les émotions des parents tout en les aidant "à les gérer".
- Savoir respecter la place de chacun tout en tenant compte des connaissances et compétences des parents.

Pour faire en sorte que les parents se sentent accueillis :

- Ils sont invités à rentrer dans l'espace de vie des enfants et à prendre le temps nécessaire pour dire au revoir à leur enfant ou le retrouver à un autre moment de la journée.
- Une professionnelle se rend systématiquement disponible afin d'être à l'écoute de chaque famille.
- Il leur est proposé d'appeler dans la journée s'ils en ressentent le besoin, pour avoir des nouvelles de leur enfant.
- Au-delà des échanges quotidiens, un temps formel avec la responsable ou des membres de l'équipe peut être envisagé.
- Nous les invitons sur des temps précis à participer et partager les activités avec leur enfant.
- Des moments festifs et informels sont proposés.

En conclusion, agir de façon cohérente auprès de l'enfant suppose une action concertée des différents acteurs concernés : parents et professionnelles.

20

Nous ne sommes pas là pour remplacer ou juger le parent mais pour faire en sorte que chacun ait sa place auprès de l'enfant.

NOS PARTENAIRES

Le principal partenariat au sein de la commune se fait avec **le relais petite enfance**.

La proximité de nos services permet de nombreux échanges, très souvent informels mais cela offre l'opportunité de mettre en commun nos expériences et d'échanger aussi sur les enfants qui fréquentent les deux structures. Nous mettons en commun des temps festifs et ludiques mais aussi des conférences/débat.

Un autre partenariat est celui avec **la médiathèque**. Cette collaboration est un vrai plaisir à la fois pour nous et pour les enfants. La programmation est quasi mensuelle. La bibliothécaire vient à la rencontre des enfants avec ses albums et ses comptines.

Une intervenante musicale intervient également dans le cadre de l'éveil musical.

La **PMI** et ses divers professionnels (puéricultrice, éducatrices...) qui nous accompagnent et partagent leurs savoirs.

La Caisse d'Allocations Familiales partenaire financier et technique.

Les **écoles maternelles** pour faire la passerelle entre les établissements et lorsque cela est nécessaire pour assister aux réunions éducatives notamment en vue de l'intégration d'enfants en situation de handicap.

CONCLUSION

Le temps pris ensemble à la réflexion de ce projet était nécessaire et nous a permis de mettre en lumière et en mots nos pratiques professionnelles. Ce projet éducatif qui en est né représente une forme de consensus et une base solide sur laquelle repose notre travail en équipe. Nous n'avons pas pu traiter tous les thèmes que nous aurions souhaités, néanmoins nous avons abordé ici ceux qui nous tenaient à cœur. Il nous paraît indispensable que ce projet soit évolutif, ce qui implique son évaluation régulière par l'ensemble de l'équipe par des moyens qu'il nous reste à mettre en place. Une mesure des écarts entre ce que l'on a écrit et ce que l'on fait nous permettra de le faire évoluer mais aussi de repenser nos pratiques.

Responsabiliser l'enfant à son niveau, lui faire confiance, le considérer comme une personne, le laisser gérer au maximum son temps, son espace et ses relations, tels sont les principes majeurs de la halte-garderie Mélusine.

Chaque professionnelle a la responsabilité de la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.

21

Parents et professionnelles sont soucieux d'offrir aux enfants un milieu épanouissant, chaleureux et sécurisant. Ils sont conscients du rôle de chacun dans leur éducation.

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité Sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1
LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE
La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2
LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ
La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3
LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE
La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4
LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS
La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5
LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME
La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6
LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS
La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7
LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ
Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est proscribed et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE
La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE
La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.





CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 091-219106598-20230609-DEL202342-DE

S²LO

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ALLOCATIONS
FAMILIALES